



**Éléments clés  
du Programme  
départemental  
pour l'Insertion  
et l'Inclusion**

**2023-2028**

**Restaurer l'adhésion à une solidarité collective et adapter cette politique aux évolutions sociétales sont les deux grands enjeux à partir desquels le Département souhaite fonder l'action du prochain Programme Départemental d'Insertion ET d'Inclusion, le PDII.**



**« Quel est le rôle des politiques de l'insertion ? émanciper de la pauvreté, résolument ! Ce combat repose sur deux éléments fondamentaux : un revenu décent et un accompagnement digne. »**

**Jean-Luc GLEYZE**

# Les défis à relever : redonner envie, renouveler la confiance et fixer le cap

Écrire les fondamentaux du prochain Programme Départemental d'Insertion et d'Inclusion suppose de prendre en compte l'impact des contextes mouvants actuels :

- ▶ **Des crises sanitaire, sociale, économique et environnementale**  
avec pour risque un enfermement durable dans la pauvreté.
- ▶ **Des réformes liées au travail et à l'emploi**  
Les réformes touchant les questions liées au travail et à l'insertion insécurisent l'action et la réflexion préalable à mener.

Au vu de ces différents éléments, nous avons donc identifié dans ce nouveau programme :

- ▶ **les sujets clefs**, transversaux aux politiques de l'emploi, de la formation et de l'insertion et quasi intemporels : l'accompagnement des personnes, l'accès à un emploi émancipateur, la bonne gouvernance.
- ▶ **les nouveaux risques de vulnérabilités systémiques** et ce afin d'intervenir de façon préventive, et non exclusivement sous le prisme de la levée des freins à l'emploi.
- ▶ **les opportunités à saisir pour une politique d'insertion ET d'inclusion acceptable par tous.**

Notre réflexion s'est également nourrie des échanges avec les professionnels et les partenaires impliqués dans la recherche de solutions au service des solidarités, notamment lors des rencontres Solutions Solidaires :

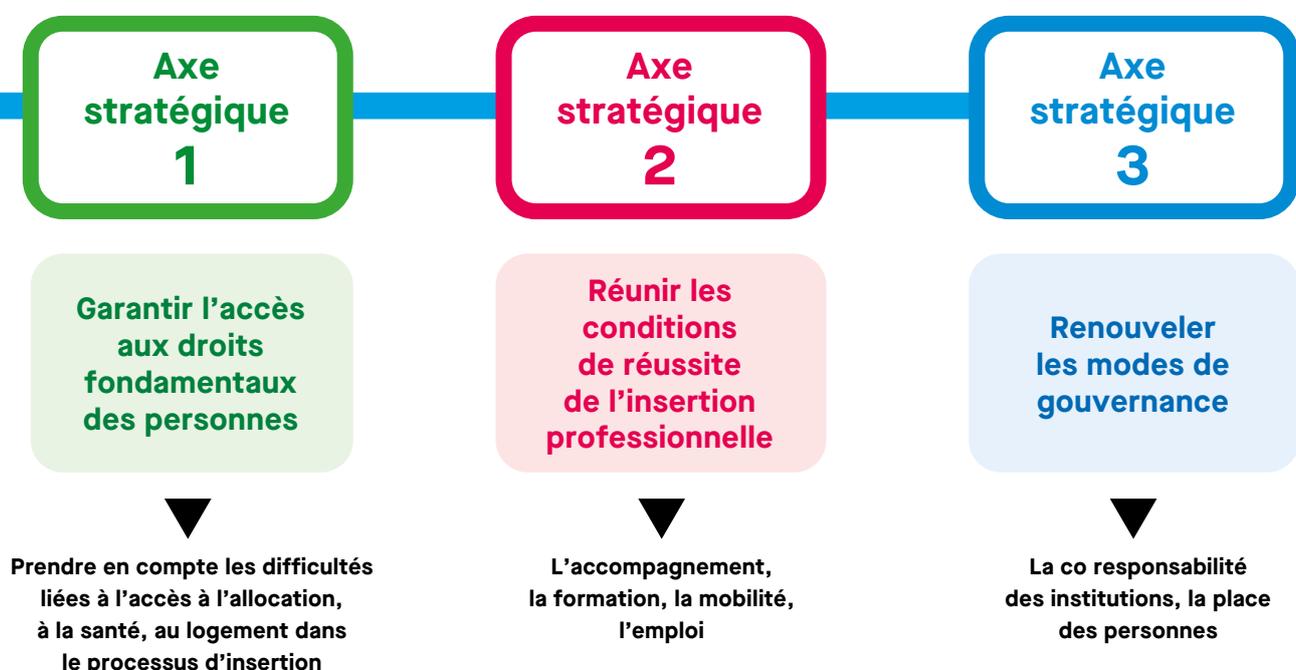
- ▶ **Les nouvelles cartes du travail**  
Confrontées à des mutations importantes dans le monde du travail, les collectivités locales observent une évolution des pratiques et des attentes, et partout une recherche de proximité qui les placent en première ligne de ces évolutions sociétales.
- ▶ **Vers la responsabilité territoriale des entreprises (RTE)**  
qui prend en compte leur ancrage et leur impact sur le territoire qu'elles occupent. La RTE pose la question de l'action collective et du changement institutionnel, ainsi que la relation aux collectivités locales et aux parties prenantes extérieures.

Enfin, au-delà de sa propre responsabilité en qualité d'employeur de femmes et d'hommes, le Département souhaite être exemplaire au travers des politiques publiques qu'il déploie pour promouvoir l'**égalité femmes-hommes**.

# Contexte : bilan du PDI et données sociodémographiques

En 2014, le Département de la Gironde lance les travaux de son **Programme Départemental d'Insertion 2014-2021**. Il est adossé aux **Pactes Territoriaux d'Insertion**.

La stratégie du **Programme Départemental d'Insertion (PDI)** s'est organisée en 3 axes, avec pour objectif d'améliorer l'insertion des personnes allocataires du RSA en favorisant leur accès au droit commun et en développant l'articulation des politiques sectorielles :



- **Bilan** : Un dispositif plus réactif, qui s'appuie sur un schéma de gouvernance départemental et territorial structuré, et sur une démarche participative.

**92 %** des nouveaux allocataires ont un référent désigné dans un délai inférieur à 1 mois

**60 %** des allocataires avec un contrat en cours au 31.12.2021 contre 51 % en 2015

**Des référents spécialisés** pour répondre à l'hétérogénéité des situations : travailleurs indépendants, personnes sans domicile fixe, jeunes diplômés

**+ de 3500 A-RSA** bénéficient chaque année de ces actions

**Clauses sociales :**

**62 %** des allocataires sortent en emploi ou en formation, à l'issue du marché.

**Médiation vers l'emploi :**

**47 %** des allocataires sont toujours en emploi un an après la fin de l'accompagnement

**Contrats aidés :**

**62 %** de sorties du dispositif RSA à 1 an après la fin du contrat initiative emploi (CIE).

**Parrainage :**

**66 %** des allocataires accèdent à un emploi ou entrent en formation au cours de l'année.

## Données sociodémographiques

**La Gironde, département attractif en termes d'accroissement de la population avec des disparités importantes selon les territoires.** La pauvreté est plus répandue au nord et plus encore à l'est et au centre du Département.

## Population d'allocataires du RSA :

Si le volume d'allocataires fin 2022 est plus bas qu'en 2019, la **tendance revèle un retour à la hausse du nombre d'allocataires début 2023.**

**53 %** des allocataires sont des femmes contre 47 % pour les hommes.

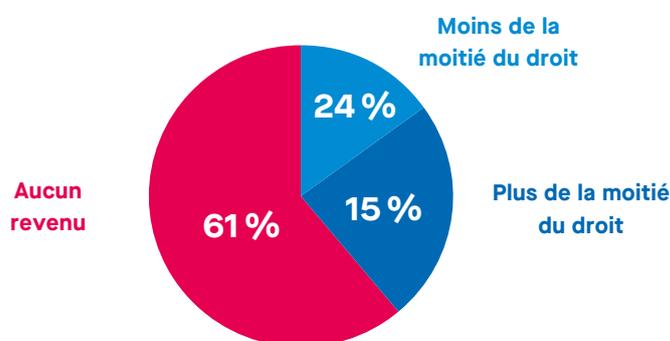
**48,9 %** de personnes vivent seules

**25,6 %** de ménage monoparental

**21,6 %** des enfants vivant dans une famille monoparentale sont couverts par le RSA (pour 3,0 % pour ceux vivant dans un ménage en couple).

**+18 %** d'allocataires ont signé un CER entre août 2020 et octobre 2022

**Près de 40 %** des allocataires ont des ressources d'activité



Source : SID-CD33 / Traitement DGAS/PRS/SOPS

# Quand le PDI devient le PDII : principes et valeurs

Pour le Département, penser insertion ET inclusion nécessite d'abord d'élaborer la politique pour changer les regards et les postures, en se positionnant comme moteur de la transformation.

Afin de réunir les conditions favorables de cette transformation, le Département adopte une nouvelle approche pour envisager la politique d'insertion :

- ▶ **Créer une scène départementale de dialogue**, un espace qui rassemble des acteurs de différents horizons pour faciliter l'émergence de solutions autour de sujets partagés.
- ▶ **Construire une culture commune de la participation**, qui fait écho à la Grande cause départementale 2022, celle de la **participation citoyenne**, impliquant les usagers dans la réflexion des diverses politiques publiques.
- ▶ **Mettre en place L'Observatoire des Solidarités**, outil d'appui au pilotage des politiques sociales départementales.



**Tisser des passerelles avec les « acteurs du développement social »** pour s'inspirer de modèles d'intervention moins stigmatisant, pour tenir compte de toutes les dimensions de la précarité, pour agir de façon préventive.



**Ouvrir les portes d'un marché du travail plus inclusif** pour permettre une sortie de la précarité y compris en situation d'emploi.



**Viser l'humanisation du dispositif**, pour répondre à la réalité et au quotidien des personnes en agissant de concert avec les territoires.



**Consolider l'approche partenariale** pour une politique à la croisée des politiques de l'emploi, de la formation, de l'action sociale, de l'aménagement territorial et du développement économique.

**Solidarité envers les plus fragiles**

**Expertise d'usage et participation**

**Innovation et ingénierie**

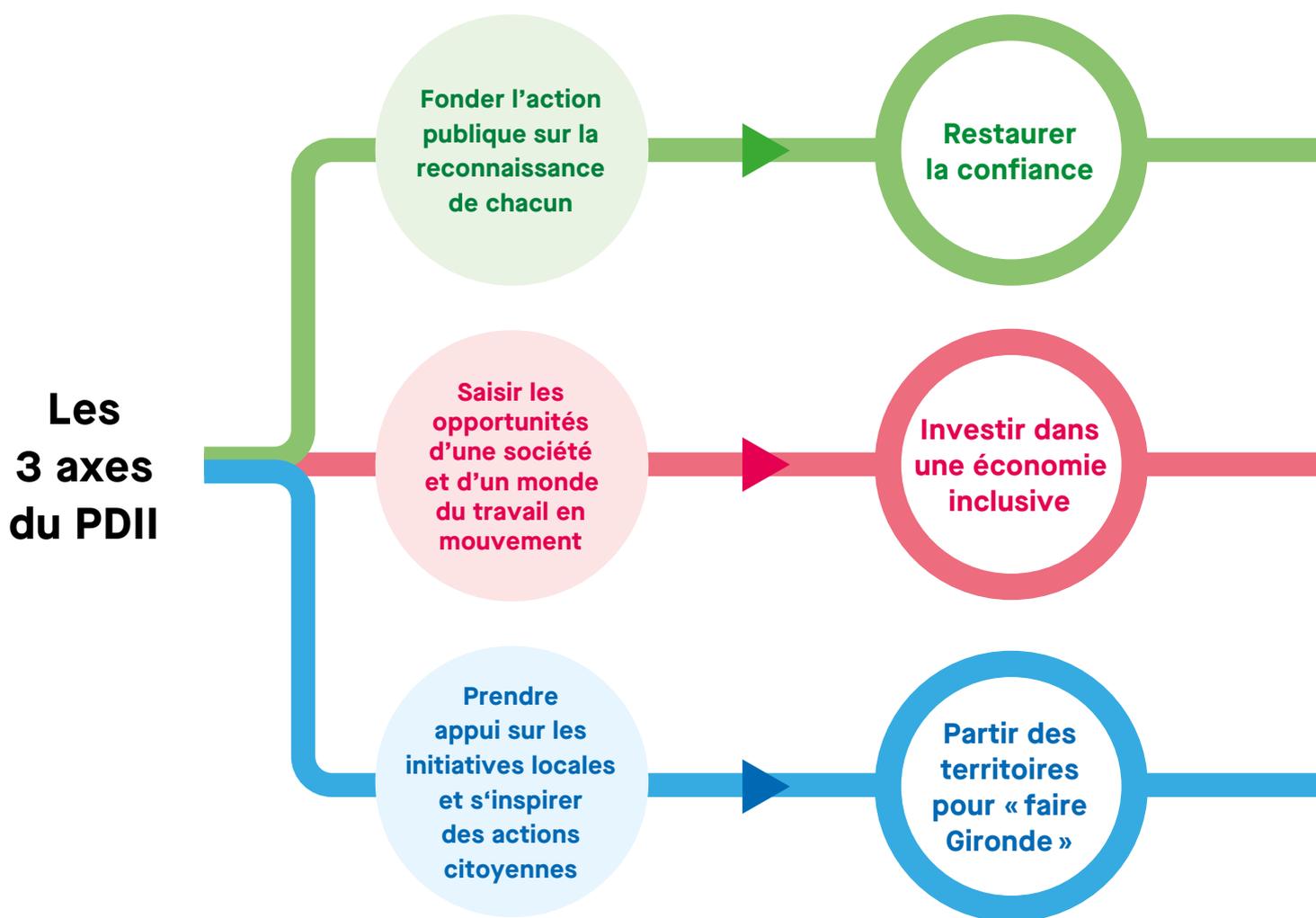
**Proximité**

**Évaluation**

**Transversalité et complémentarité des politiques publiques**

**Efficacité et lisibilité de l'action publique**

# Le Programme départemental pour l'Insertion et l'Inclusion : une stratégie opérationnelle en trois axes



## AXE 1

# Restaurer la confiance

Le rapport qui s'instaure entre les institutions, les travailleurs sociaux et les usagers change, à l'aune d'une crise qui accentue davantage l'insécurité dans laquelle se retrouve certaines Girondines et Girondins. Cette insécurité sociale nourrit la défiance entre les parties prenantes des politiques de l'insertion sociale et professionnelle. Comment organiser nos services pour créer les conditions d'un accompagnement mobilisateur, engageant et engagé ? Pour y répondre, cet axe prévoit de faire évoluer le rôle de référent, de l'accompagnement social et des différents outils à disposition des travailleurs sociaux, des allocataires du RSA, des structures et des institutions. Un travail essentiel pour garantir à chacun l'accès et l'exercice des droits sociaux fondamentaux, bien souvent méconnus des publics qui y ont légitimement droit.

### 1. Par un accompagnement mobilisateur, engageant et engagé

**FICHE 1** **Référents RSA** : Mettre en place une dynamique collective pour mieux répondre à la réalité des personnes et des professionnels (de l'insertion)

**FICHE 2** **Déployer une plateforme ressources RSA numérique**

**FICHE 3** **Mieux évaluer l'impact de l'accompagnement sur le parcours des allocataires**

### 2. En accordant le pouvoir d'être et d'agir à chacune et chacun

Pour répondre à l'expression de leurs besoins en matière de :

**FICHE 4** **Mobilité** : Développer les mobilités durables

**FICHE 5** **Usage du numérique** : Briser les barrières du numérique : des actions concrètes pour une société inclusive

**FICHE 6** **Maîtrise des savoirs de base** : Permettre l'autonomisation et l'émancipation sociale par l'apprentissage de la langue française

**FICHE 7** **Santé** : Agir pour une meilleure prise en compte des déterminants de santé permettant l'« aller vers » un état de bien-être physique, mental et social

- 1 - Agir pour une sécurité alimentaire durable
- 2 - Faire de la lutte contre l'isolement social une priorité
- 3 - Ensemble pour l'inclusion : encourager la participation des bénéficiaires du RSA confrontés à des problèmes de santé sur le marché du travail

### 3. En prenant en compte la diversité des publics

**FICHE 8** **Prendre en compte la spécificité de certains** par des approches et des réponses idoines

## AXE 2

# Investir dans une économie inclusive

Sous l'effet conjugué des mutations du travail, nous devons adapter nos réponses aux situations de vulnérabilités, dont nous avons la responsabilité de prendre soin. Partant de la ferme conviction que tout le monde a quelque chose à donner, nous devons faire du retour au travail le moyen pour que chacun prenne la place qu'il désire au sein de la société. Cette aspiration doit susciter une nouvelle approche du monde de l'entreprise et de leur responsabilité territoriale tout en développant les initiatives relevant de l'économie sociale et solidaire. En s'appuyant sur de nouvelles expérimentations, sur les passerelles avec les entreprises ou encore la commande publique, nous devons garantir l'existence d'emplois inclusifs, adaptés à la diversité des parcours, des désirs et aux spécificités des personnes accompagnées aujourd'hui.

### 1. En s'engageant avec les employeurs pour des emplois inclusifs

**FICHE 9** Susciter l'engagement des entreprises en faveur de l'insertion durable des personnes éloignées de l'emploi

**FICHE 10** L'IAE comme levier d'insertion sociale et professionnelle : optimiser le recours à l'IAE en Gironde

### 2. En soutenant les travailleurs pauvres dans l'accès à une activité émancipatrice

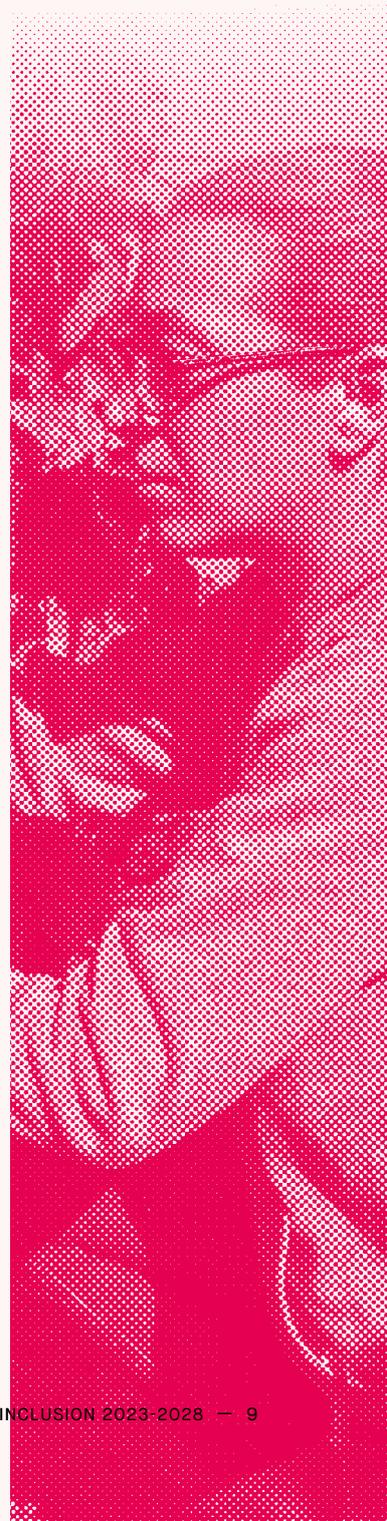
**FICHE 11** Salariés pauvres et travail précaire : identifier, accompagner, sensibiliser

**FICHE 12** Une action interinstitutionnelle pour prévenir la précarisation des Travailleurs indépendants : favoriser l'émancipation par le soutien à l'activité indépendante insérante

### 3. En Soutenant les expérimentations en faveur de l'emploi local

**FICHE 13** Expérimenter en faveur de l'emploi local

**FICHE 14** 4. En promouvant la formation comme levier en faveur de « l'employabilité »



## AXE 3

# Partir des territoires pour « faire Gironde »

Nous retenons des ateliers de concertation autour du PD21, l'expression d'une volonté d'animation plus forte et transversale des politiques de l'insertion sociale et professionnelle. Ce souhait d'initier un nouvel élan, replaçant l'humain au cœur des finalités des différents dispositifs conduit le Département de la Gironde à repenser son action au regard d'un triple impératif de décloisonnement, de territorialisation et d'implication des personnes concernées. L'instauration de ces nouvelles pratiques doit nous permettre de mieux mettre en réseau les acteurs et mieux prendre en compte tous les facteurs de la précarité et des exclusions.

### 1. Renforcer la gouvernance locale en faveur de l'insertion et l'inclusion des ARSA

#### FICHE 15

À l'échelle de chaque PTS : conduire, territorialiser et mettre en œuvre la stratégie girondine révisée en matière d'insertion et d'inclusion avec l'ensemble des acteurs locaux concernés

### 2. Instaurer la transversalité des politiques publiques et des pratiques via la constitution et l'animation de nouveaux réseaux / collectifs / communautés

#### FICHE 16

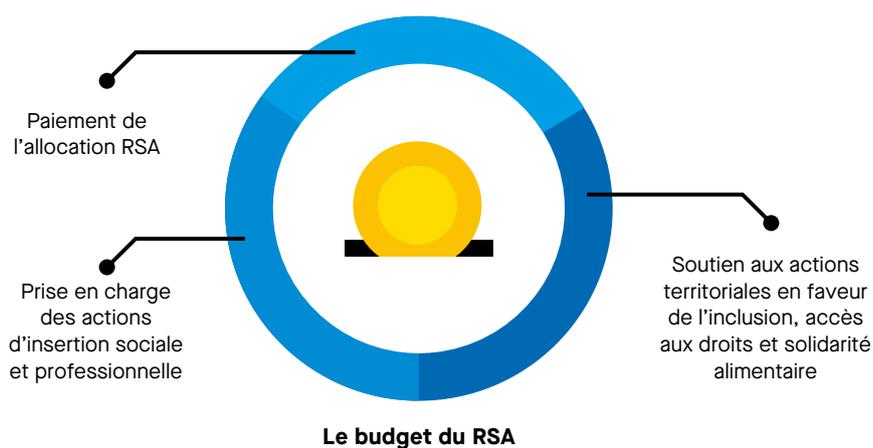
Cap Gironde 360 : transversalité insertion et inclusion

#### FICHE 17

Installer une « scène départementale » d'échanges permanents

# Animation, financement, suivi et évaluation du PDII Girondin 2023-2028

**Ce nouveau Programme Départemental d'Insertion et d'Inclusion a vocation à devenir le document unique de référence girondin. Sa déclinaison opérationnelle devra être animée, suivie et évaluée collectivement a minima chaque année.**



## Co-financer les actions d'insertion et d'inclusion

En qualité de chef de file de l'insertion et du développement social, le département consacre chaque année un budget conséquent au financement du dispositif RSA.

**De nombreuses actions font déjà l'objet de co-financements, et le département de la Gironde entend bien maintenir, voire augmenter ces collaborations, afin d'assurer la qualité de sa politique sociale.**

Ce fut le cas pour la période 2015-2022 où les actions financées par le Fonds Social Européen (FSE) étaient inscrites dans le cadre du précédent Programme Départemental d'Insertion. Ces actions ont vocation à se poursuivre dans le cadre du FSE+ 2022-2027. Elles devraient désormais trouver leur place dans les objectifs spécifiques du programme national FSE+, à savoir :

- ▶ Favoriser l'inclusion active et améliorer l'employabilité,
- ▶ Promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale.

## Suivre et évaluer, pour répondre aux ambitions

**Sur la base d'un plan d'action concerté, ce nouveau PDII devra faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation à la hauteur de ses enjeux et de ses ambitions.**

Cette démarche, en partie initiée via l'identification de premiers indicateurs de suivi adossés à chacune des 17 fiches actions, devra être formalisée dans un programme d'évaluation pluriannuel à co-construire avec le concours de chaque signataire du PDII 2023-2030 et chaque opérateur d'action d'insertion.

Il s'agira de suivre et d'évaluer au plus près les résultats de cette stratégie sur la base de données fiables, objectives et éclairantes sur la pertinence et l'efficacité des étapes d'insertion proposées.

**Département de la Gironde**

1, esplanade Charles-de-Gaulle  
CS 71223  
33074 BORDEAUX CEDEX

Tél. 05 56 99 33 33  
Fax : 05 56 24 93 49  
mail : [gironde.fr/contact](mailto:gironde.fr/contact)

[gironde.fr](http://gironde.fr)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

